



# Rapport d'activités 2024

  
Réserve Naturelle  
**VALLON DE BERARD**

  
Réserve Naturelle  
**AIGUILLES ROUGES**

  
Réserve Naturelle  
**CARLAVEYRON**



## RN AIGUILLES ROUGES & TEMPS FORTS 2024

Pages 4 à 7

**BUDGET**  
Page 28

**GOUVERNANCE**  
Pages 26 à 27

**GÉRER**  
Pages 17 à 20

**PARTAGER**  
Pages 21 à 25

**CONNAÎTRE**  
Pages 8 à 11

**PROTÉGER**  
Pages 12 à 16

**PERSPECTIVES**  
Page 29

**PARTENAIRES**  
Page 30

**ANNEXES**

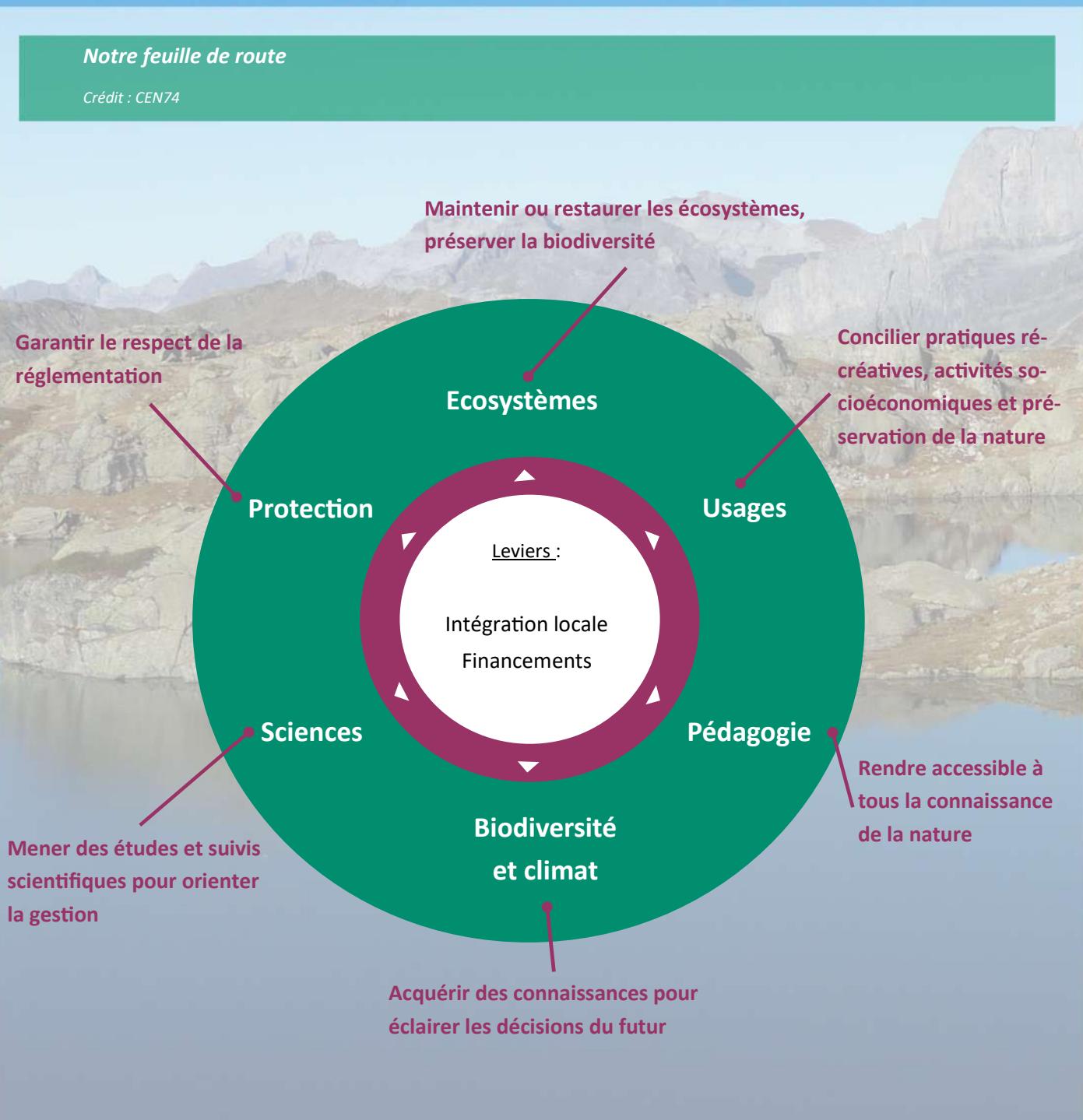


# RESERVES NATURELLES DU MASSIF DES AIGUILLES ROUGES

Ces trois réserves naturelles nationales s'étendent sur près de 4 500 ha sur les communes des Houches, de Chamonix-Mont-Blanc et de Vallorcine. Les milieux sont variés : forêts, pelouses alpines, lacs, glaciers. Des espèces emblématiques comme le lagopède alpin, le tétras-lyre et le bouquetin vivent dans ces espaces protégés.

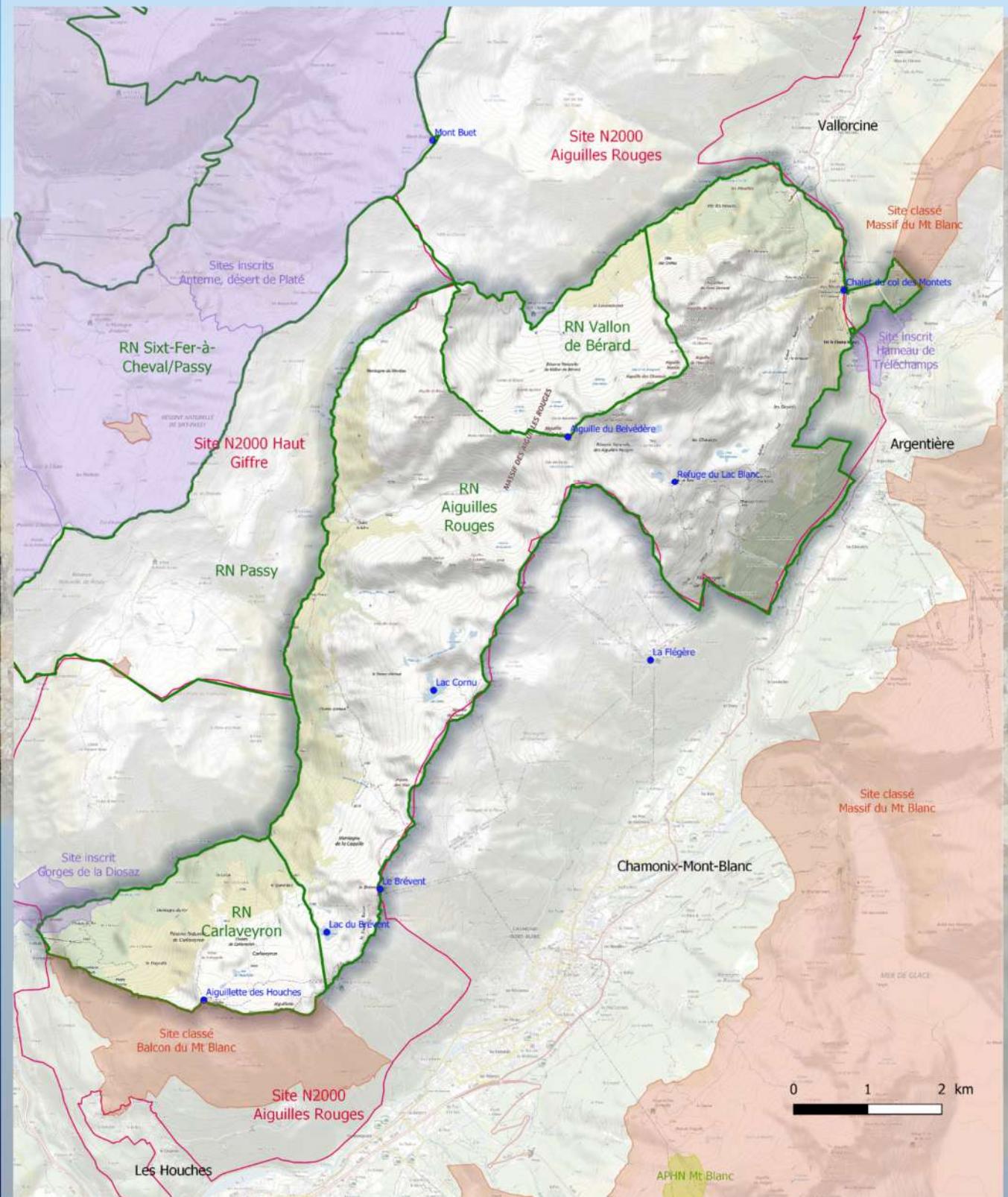
## Notre feuille de route

Crédit : CEN74



## Cartographie des réserves naturelles du massif des Aiguilles Rouges

Crédit : CEN74



## TEMPS FORTS 2024

### Réglementation bivouac

Un nouvel arrêté préfectoral est venu réglementer la baignade et le bivouac en juillet et août 2024. Il comprend un zonage de cinq secteurs où le bivouac est possible et limite le nombre de tentes. Les pratiquants ont l'obligation de réserver sur une plateforme dédiée. Le QR code de lien vers la plateforme de réservation a été largement diffusé : panneaux sur site, affiches, sites internet...

Cet été, 27 opérations de contrôle en soirée sur site ont été organisées pour informer et faire respecter la réglementation.

### Plan de gestion

Le précédent plan de gestion est arrivé à échéance fin 2022. Depuis, le gestionnaire met à jour l'ensemble du diagnostic du territoire et réalise l'analyse de la patrimonialité. Une méthodologie est proposée à l'échelle nationale pour réaliser cette démarche.

Les enjeux et objectifs à long terme ont été présentés lors du comité consultatif en décembre 2024.

2025 sera l'année de concertation avec les acteurs et finalisation de la démarche.



### Restauration des milieux

Après l'installation de dispositifs de canalisation des randonneurs en 2023, la restauration des milieux dégradés par les sentes parallèles a fait l'objet d'un chantier sur le secteur de la Remuaz en septembre 2024.

Après le reprofilage du terrain, des graines ont été récoltées sur place et disposées sur les zones dégradées. Des filets en toile coco (photo ci-contre) viennent ensuite maintenir les graines en place.

Un suivi sera réalisé à partir de 2025.



## P 50 ans de la réserve naturelle

Pour marquer cet anniversaire de la réserve naturelle des Aiguilles Rouges, trois évènements ont été organisés en collaboration avec la CCVCMB et les partenaires:

- le 20 mai, évènement d'ouverture au col des Montets ;
- semaine de la nature du 30 juillet au 4 aout, avec sorties et conférences ;
- le 5 octobre, grand évènement au Majestic à Chamonix, dans le cadre de la Fête de la Science.



## Suivi de la fréquentation

Le suivi de la fréquentation se fait grâce à des écocompteurs disposés sur les sentiers peu visibles par les visiteurs. Les cinq écocompteurs sont relevés régulièrement et les chiffres du nombre de passages donnent une indication sur l'évolution de la fréquentation.

La CCVCMB a acquis plusieurs écocompteurs, permettant ainsi de compléter les informations.

Suivant les sites, on observe une stabilité dans les 3 dernières années ou une augmentation de la fréquentation.

## P Exposition 50 ans RN Aiguilles R.

Une nouvelle exposition, réalisée avec la CCVCMB, montre en image l'évolution des paysages et des activités après 50 ans de création de la réserve naturelle.

Plusieurs personnes ont répondu à l'appel à photos anciennes. Ces photos anciennes ont été exposées dès le mois de mai, au col des Montets.

Des photos ont été prises avec les mêmes points de vue en été. L'exposition (avant/aujourd'hui) a été installée le 5 octobre au Majestic puis à la maison de village d'Argentière à l'automne.



# CONNAÎTRE

Etudier, décrypter, innover, tester, changer de cap, évoluer... Les sciences sont des outils fondamentaux pour mieux comprendre le monde qui nous entoure et ses fragilités. Les réserves naturelles de Haute-Savoie sont créatrices de lien et d'opportunités scientifiques avec les universités. Elles facilitent la réalisation d'études sur les changements climatiques, les fonctionnalités des écosystèmes, la biodiversité ou le tissu social. C'est une chance, car mieux connaître permet de mieux protéger.





## Suivi des alpages

Le suivi de l'alpage de Carlaveyron, en place depuis 2022, a été fait en 2024. Il permet d'évaluer les conséquences du pâturage sur les milieux et d'adapter la gestion en cas de besoin. Sur 19 placettes (sur environ 200 ha d'alpage), le gestionnaire relève le taux de consommation des espèces et les zones de sols mis à nu par le piétinement.

Les résultats sont positifs, avec très peu de dégradations de milieux et une bonne consommation des principales ressources fourragères. Par ailleurs, des observations sont réalisées sur les secteurs de repos du troupeau, qui sont davantage utilisés depuis le parcage (depuis 2020).

Un suivi équivalent réalisé depuis 2023 sur l'alpage des Chéserys a aussi été réalisé en 2024.

### ***Suivi d'une placette de pelouse après pâturage à Carlaveyron***—Crédit : CEN74



## MODALP

MODALP, pour modéliser la répartition spatiale de la végétation dans les Alpes du Nord au cours des 5 derniers millénaires.

Un référentiel pollinique moderne a été constitué à partir de l'analyse des sédiments de surface de 44 sites, dont certains dans les RNN des Aiguilles rouges.



Afin d'obtenir une comparaison robuste entre les données polliniques brutes, modélisées et la végétation actuelle, plusieurs développements méthodologiques ont été nécessaires. L'élaboration d'une méthode de datation basée sur la détection des pollutions atmosphériques au plomb a permis de dater avec précision les sédiments modernes (post 1970) sur chaque carotte. Pour obtenir une donnée de végétation actuelle suffisamment résolue spatialement et taxonomiquement, une nouvelle cartographie de la zone d'étude a été réalisée en combinant différentes sources de données spatialisées.

Ce travail a révélé le rôle majeur des processus de dispersion pollinique dans la modélisation des dynamiques de végétation en milieu de montagne

## Glaciers du vallon de Bérard

Le suivi photographique des glaciers du vallon de Bérard a lieu chaque année en septembre-octobre. Le suivi de la surface d'un glacier ne permet pas d'évaluer précisément ses pertes mais donne une indication sur son état et son évolution.

## Sylvalp

Ce projet (2023-2027) porté par le CBNA vise à améliorer la connaissance et la prise en compte dans les politiques publiques des forêts anciennes et matures.

Il vise également à produire des outils de suivi de la biodiversité végétale au sein des forêts à enjeux du Massif des Alpes. Enfin, il contribuera à l'amélioration des connaissances relatives à la niche écologique de certaines espèces prioritaires, afin de formuler des préconisations de gestion visant à les préserver.

Des relevés sur trois placettes ont été réalisés dans la réserve naturelle de Carlaveyron en 2024.

## Projet CIMAE

Le projet CIMAE (Climatic Impact on Mountain Aquatic Ecosystems) mené par Marie Hébert (FNE74) étudie l'impact des changements climatiques sur les zones humides d'altitude. Il s'étend sur quatre ans, trois axes et fait l'objet d'une thèse :

- récolter des données de localisation et de typologie des zones humides.
- étudier comment réagissent les différentes communautés (odonates, amphibiens...) aux divers paramètres (température de l'eau, connectivité...)
- modéliser les distributions actuelles et futures des espèces d'altitude.

### Relevés d'une sonde dans une zone humide

Crédit : CEN74



En 2024, dans la continuité du programme, les capteurs ont été relevé sur les zones humides et une analyse des données a été réalisée. Marie Hébert soutiendra sa thèse en 2025. Un article, publié début 2025 dans Aquatic Sciences, est basé exclusivement sur les données collectées dans les réserves naturelles de Haute-Savoie.

## Isolake

### Matériel pour les relevés Isolake

Crédit : CEN74



Le projet ISOLAKE s'est poursuivi cette année avec l'étude poussée de huit lacs dont deux dans les RNN74 : le lac Cornu et le lac du Brévent. Des campagnes de mesures et d'échantillonnage ont été menées à quatre périodes de l'année. Ce projet vise à étudier les cycles du N et P (azote et phosphore) dans des lacs de montagne des Alpes françaises soumis à différentes pressions anthropiques (tourisme, refuges, pastoralisme) et environnementales (fonte des glaciers, dégel du pergélisol). Des analyses isotopiques sont en cours aux laboratoires de l'USMB sur les échantillons d'eau et de sédiments. Maria Page (thèse en cours à l'USMB) a présenté l'avancée du projet lors des Rencontres Lacs Sentinelles.

## Suivi des combes à neige

Le suivi de la station au col du Brévent vise à mettre en évidence les changements de végétation au niveau du site et les expliquer par un jeu de variables environnementales. Il s'appuie sur un transect de 12 placettes de 1 m<sup>2</sup>. Un capteur de température est placé sur le transect. Les relevés concernent : le recouvrement de la végétation, des bryophytes, du sol nu, des déjections et des lichens, le recouvrement des espèces présentes.

## Comptage des coqs chanteurs

**Ambiance matinale pour le comptage des coqs**

Crédit : CEN74



Conformément au protocole de l'OGM (Observatoire des Galliformes de Montagne), plusieurs secteurs ont été parcourus en mai 2024 pour le comptage des coqs de Tétras-lyre. Les bilans de ces comptages sont réalisés par l'OGM et prennent en compte les résultats des autres lieux de comptage du secteur des Alpes internes du nord.

### Sonosylva

Porté par l'Office Français de la Biodiversité et le Muséum National d'Histoire Naturelle, SONOSYLVa teste la mise en place d'un plan de suivi de la biodiversité terrestre par l'acoustique dans les forêts des espaces protégés de France métropolitaine. Les objectifs du projet consistent à décrire la composition des paysages sonores forestiers, estimer la quantité de technophonie (bruits des machines humaines), évaluer la phénologie des paysages sonores et sensibiliser un large public aux sons des espaces naturels et à la pollution sonore. Un capteur a été installé dans la réserve naturelle de Carlaveyron.

### Reproduction de l'aigle royal

La reproduction du couple d'aigle royal nicheur dans la réserve naturelle des Aiguilles Rouges est suivie chaque année. En 2024, un poussin a été aperçu dans l'aire connue. Le gypaète barbu est également suivi, le massif des Aiguilles Rouges étant un territoire de chasse.

### Suivi du loup et du lynx

Le suivi du loup et du lynx est réalisé en partenariat avec la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc. Le CEN74 installe et relève ses caméras automatiques, dans ou à proximité des réserves naturelles. Cela permet de prévenir

rapidement les éleveurs de la présence de ces espèces et de mieux connaître leur utilisation du territoire. En 2024, la reproduction de la meute de Chamonix a été confirmée, avec la présence de sept louveteaux minimum. Quelques passages de lynx ont, par ailleurs, été observés dans les caméras.

## Suivi par caméras automatiques

Les caméras automatiques (ou pièges photographiques) donnent des informations sur la faune présente et son comportement tout en limitant le dérangement. Les plus belles vidéos sont diffusées sur les réseaux sociaux.



**Suivi d'une caméra automatique**

Crédit : Asters-CEN74

## Relevés faune et flore

Lors des sorties sur le terrain, les agents relèvent les espèces présentes. Le tableau ci-dessous présente le nombre d'espèces saisies dans les bases de données sur l'année 2024.

Réserve naturelle	Faune/Flore	Nb d'espèces
Aiguilles Rouges	Flore	37
	Faune	42
Carlaveyron	Flore	6
	Faune	16
Vallon de Bérard	Flore	0
	Faune	3

## Partage des données

Toutes les données sont transmises à l'INPN et aux plateformes régionales existantes. Toute personne peut demander à disposer de ces données via une convention avec le CEN74.

# PROTÉGER

Les réserves naturelles ont pour vocation de préserver des écosystèmes fonctionnels, écologiquement représentatifs et à forte valeur patrimoniale. Dans le massif des Aiguilles Rouges, les enjeux sont nombreux pour concilier usages et maintien des milieux naturels. Des agents commissionnés et assermentés par le procureur de la République sont chargés de faire respecter la réglementation de ces aires protégées.



## Contrôle de la réglementation

Les décrets de création des réserves naturelles déterminent les activités autorisées ou non dans leur périmètre. Les gardes et conservatrices des réserves naturelles de Haute-Savoie sont assermentés et placés sous l'autorité du procureur de la République. Ils assurent, à ce titre, des missions de police de l'environnement.

Cette surveillance est renforcée grâce à l'appui d'autres services (OFB, ONF, Gendarmerie, ...).

### Effort de surveillance et infractions relevées de 2019 à 2024

Crédit : CEN74



## Surveillance & infractions

**2260 heures** ont été allouées à la veille du territoire par l'équipe du CEN74 (soit 323 jours). Les agents locaux sont principalement intervenus, secondés par les autres membres de l'équipe des réserves naturelles de Haute-Savoie. Ce sont **398 infractions** qui ont été relevées.

Les secteurs les plus fréquentés sont ciblés en priorité, avec une présence accrue sur les sites du **lac Blanc** et des **Chéserys**.

Avec la nouvelle réglementation du bivouac, 27 soirées de surveillance ont été organisées.

### Représentation des types d'infractions relevées en 2024

Crédit : CEN74



Les principales infractions relevées sont les **chiens**, le **camping** (non respect des horaires) et le **survol** (parapente et drone).

Les autres infractions qui restent rares mais en augmentation : les déchets et les instruments sonores.



*Prévention sur la réglementation du bivouac* (Crédit : CEN74)

## Focus - Réglementation bivouac

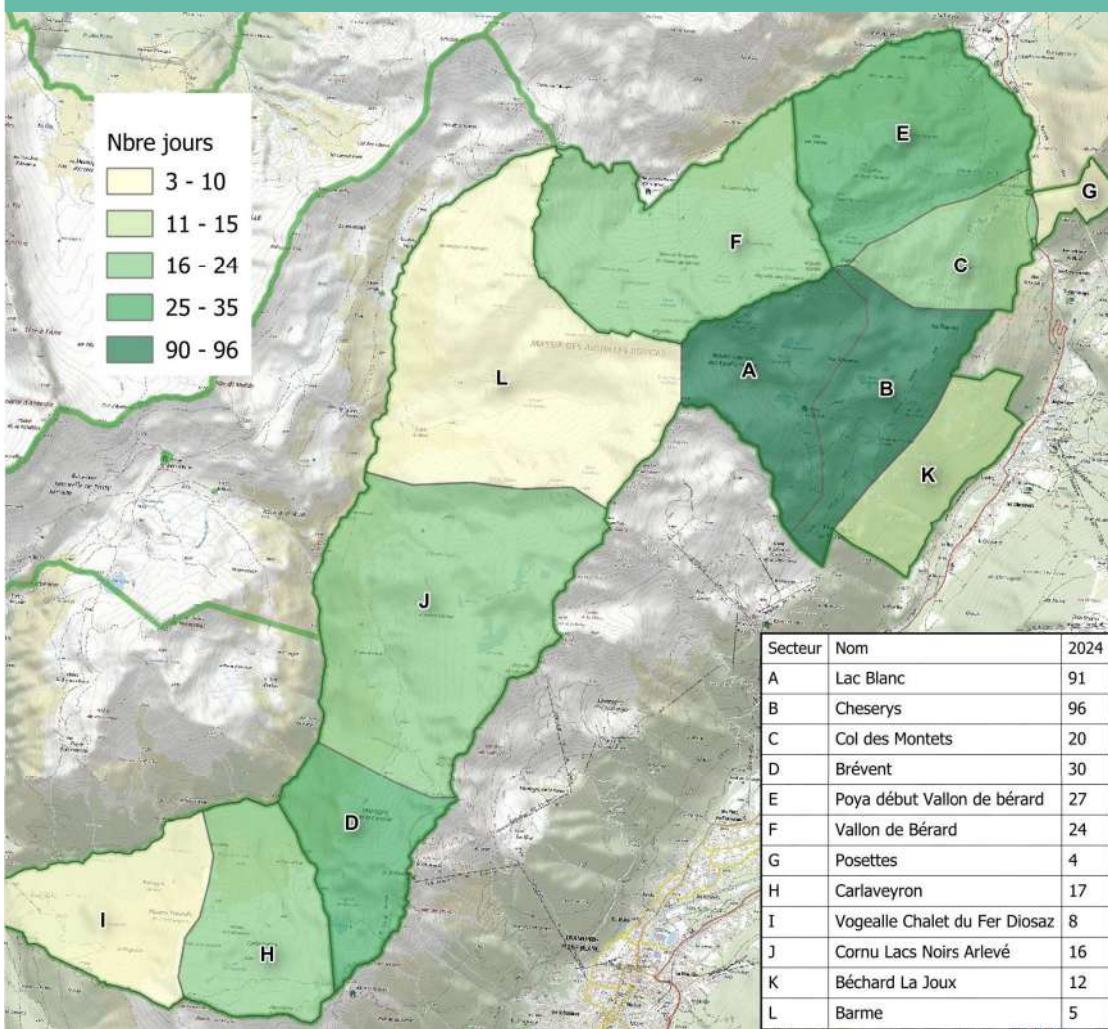
Un nouvel arrêté préfectoral est venu réglementer la baignade et le bivouac en juillet et août 2024. Il comprend un zonage de 5 secteurs où le bivouac est possible et limite le nombre de tentes. Les pratiquants ont l'obligation de réserver sur une plateforme dédiée, qui comprend aussi des informations pédagogiques. Le QR code de lien vers la plateforme de réservation a été largement diffusé : panneaux sur site, affiches, sites internet...

Cet été, 27 opérations de contrôle en soirée sur site ont été organisées pour informer et faire respecter la réglementation. Le nombre d'infractions « camping » a diminué en 2024.



### Surveillance des réserves naturelles par secteur du 1er mai au 31 octobre 2024

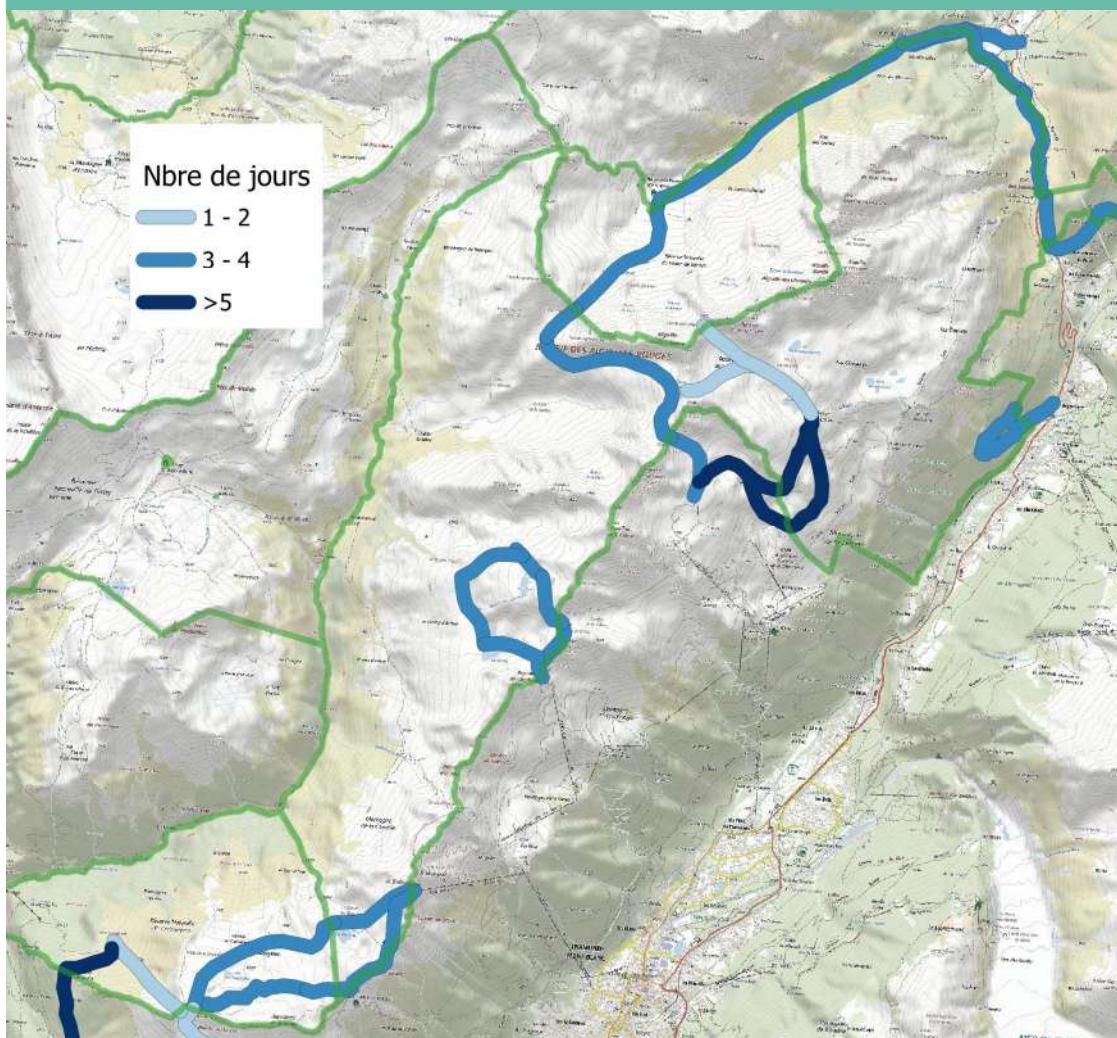
Crédit : CEN74



La surveillance s'organise en priorité sur les secteurs les plus fréquentés des réserves naturelles : les secteur du lac Blanc et des Chéserys, ont ainsi représenté 91 et 96 journées ou demi-journées. Un effort très important a été fait sur ces sites depuis deux ans, en passant, pour le lac Blanc, de 36 journées en 2022, 67 en 2023 à 91 en 2024.

## Itinéraires de surveillance des réserves naturelles du 1er novembre 2023 au 30 avril 2024

Crédit : CEN74



En hiver, la surveillance s'est concentrée sur plusieurs secteurs :

- les Chéserys-lac Blanc pour l'installation et le suivi de la nouvelle zone de quiétude et la surveillance de ce secteur fréquenté par des pratiquants de ski de randonnée ;
- le vallon de Bérard : surveillance de la fréquentation, des chiens et suivi de pièges photos ;
- la combe de la Vogealle pour l'installation et le suivi de la nouvelle zone de quiétude ;
- les Posettes et les sentiers de fond de vallée, notamment pour le suivi des pièges photos.



### Focus - surveillances inter-service

**Objectifs:** renforcer la surveillance du respect de la réglementation avec l'intervention d'autres corps de police de l'environnement ; sensibiliser davantage de visiteurs à la réglementation ; échanger avec ces corps de police sur les problématiques rencontrées dans les espaces protégés et sur les méthodes d'intervention.

**31 août** avec l'OFB pour la surveillance d'une course de l'UTMB

**1er septembre** avec la gendarmerie au Lac Blanc. Une infraction relevée et une quarantaine de personnes sensibilisées.

**3 octobre** surveillance chasse avec l'OFB, la gendarmerie et le garde châtelain. Plusieurs contrôles. Pas d'infraction

## Police administrative et demandes d'activités en réserve naturelle

Les travaux et certaines activités en réserve naturelle nationale sont soumises à **autorisation préfectorale**. Les porteurs de projets doivent déposer un dossier de demande auprès de la DDT de Haute-Savoie. Celle-ci est instruite par les **services de l'Etat** après avis des communes, du comité consultatif restreint et du gestionnaire.

**Dix-sept demandes d'activités** dans le périmètre des réserves naturelles des Aiguilles Rouges ont été déposées en 2024. Elles ont toutes été acceptées sous réserve du respect de l'arrêté préfectoral. Parmi elles, dix autorisations concernaient plusieurs réserves naturelles de Haute-Savoie.

De plus, quinze autorisations plurianuelles, déposées entre 2018 et 2023 étaient valables en 2024.

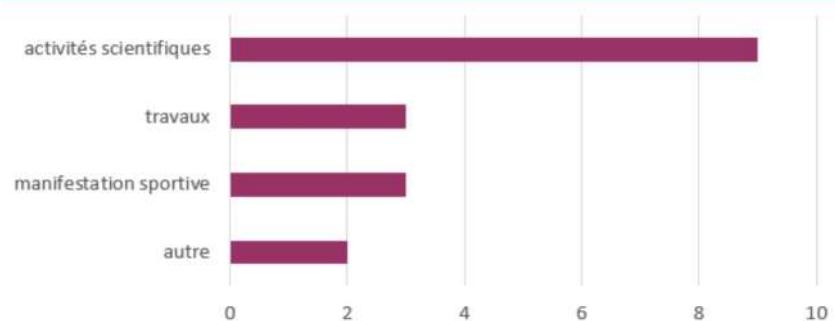
Les interventions ont majoritairement été **contrôlées conformes** aux autorisations délivrées. Le gestionnaire a apporté son appui technique aux pétitionnaires en amont, lors de la rédaction des demandes.

Par ailleurs, le gestionnaire intervient auprès des bénévoles des organisateurs de manifestation sportive (UTMB, TAR en 2024), en particulier pour améliorer le balisage.

Le tableau des autorisations déposées en 2024 est présenté à l'annexe 2.

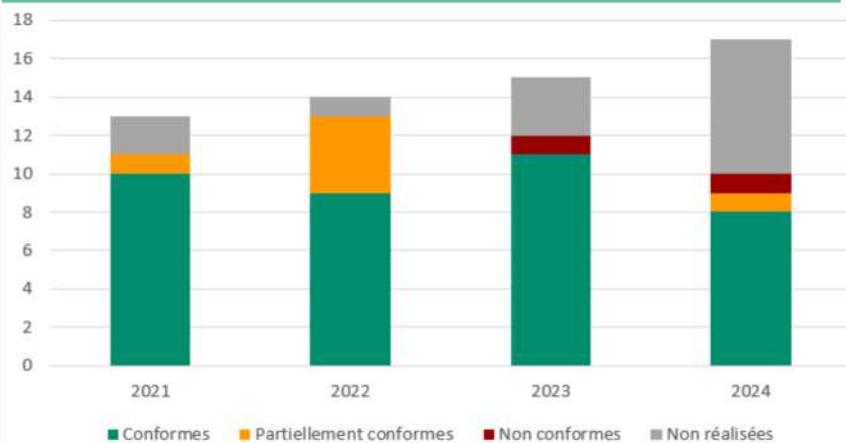
### Types de demandes d'activités déposées en 2024

Crédit : CEN74



### Contrôle de conformité des autorisations de 2021 à 2024

Crédit : CEN74



## Focus - étude azote et phosphore—isolake

Le laboratoire CARRTEL a échantillonné 8 lacs alpins dont 2 dans les RN du massif des Aiguilles Rouges (Cornu et Brévent).

L'objectif est d'étudier les causes de leur verdissement accru, lié à l'augmentation de la biomasse aquatique, notamment d'algues. Ce verdissement est peut-être dû à l'augmentation ou à la modification de l'apport de phosphore et d'azote, mais les sources et les processus impliqués sont actuellement mal connus.

Trois campagnes ont été réalisées afin de mesurer, et de retracer leur origine : cinq points de prélèvement par lac, cinq à six personnes mobilisées sur chaque journée, 15L d'eau et des sédiments.



# GÉRER

A la recherche d'un équilibre délicat où hommes, animaux, plantes, terres et eaux trouvent leur compte ensemble, découlent des choix de gestion et un projet de conservation. Connaissances scientifiques et expertises de terrain conduisent le gestionnaire à inventer en permanence de nouveaux modes d'intervention, ou à faire le choix de la non-intervention, de la naturalité. Il s'agit de garantir, ou même de restaurer, une richesse des milieux naturels aussi grande que possible.





## Cohabitation troupeaux – loup

Le gestionnaire continue de s'impliquer auprès des acteurs pour faciliter la cohabitation entre les troupeaux présents dans les réserves naturelles et les grands prédateurs :

- Accompagnement des éleveurs pour leur demande d'autorisation d'installation d'abris (caravane à Carlaveyron).
- Possibilité de mobiliser un berger d'appui, professionnel, qui intervient en soutien aux éleveurs et bergers dans les réserves naturelles de Haute-Savoie.
- Sensibilisation des socio-professionnels et randonneurs à la présence des chiens de protection des troupeaux.
- Échanges d'informations auprès des éleveurs sur les données récoltées par les pièges photographiques ou sur les indices de présence.



Troupeau de brebis sur Carlaveyron

Crédit : CEN74

## Démarches territoriales

### Plan d'actions Tétras-lyre

Asters-CEN74 a participé aux réunions d'élaboration du plan d'action en faveur de la préservation du Tétras-lyre sur le territoire de la CCVCMB. Il s'agit d'une action du contrat Haute-Savoie Nature, entre la CCVCMB et le Département.

### PAEC Mont-Blanc

Asters-CEN74 participe au suivi du PAEC, Projet Agro-Environnemental et Climatique, qui permet aux éleveurs de bénéficier d'aides financières s'ils s'engagent à respecter un cahier des charges environnemental.

## Zones de quiétude hivernales



Les deux zones de quiétude du territoire ont été matérialisées et entretenues en 2024. Lors de l'installation de la zone Chéserys-Trappe, deux représentant des Consorts des Chéserys étaient présents bénévolement. Plusieurs chamois et tétras-lyre ont été observés dans ce secteur via le piège photo.

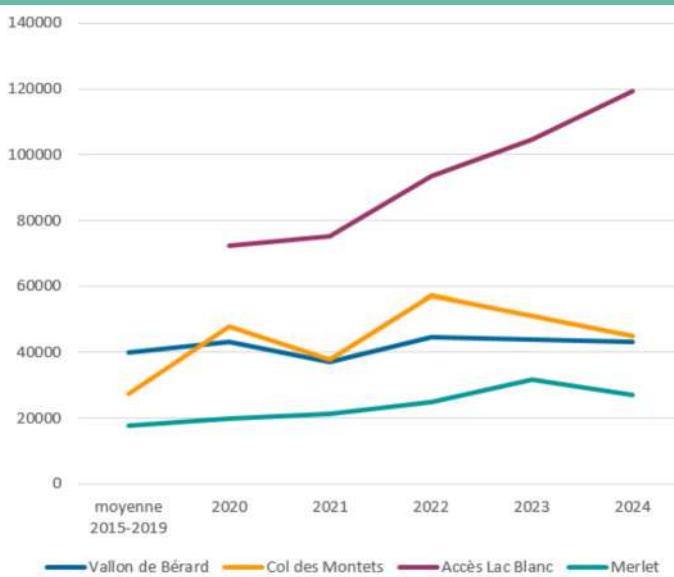
Les deux zones semblent être globalement bien respectée par les skieurs mais quelques traces indiquent que tous ne les contournent pas.

## Suivi de la fréquentation

En 2024, la fréquentation enregistrée par les écocompteurs montre une très forte fréquentation estivale. Une augmentation est observée depuis plusieurs années sur les sentiers d'accès au lac Blanc. Une stabilité est observée dans le Vallon de Bérard.

Les conditions météorologiques ont fait qu'il n'y a pas eu de période de faible fréquentation entre juillet et fin novembre.

**Graphique du nombre de passages enregistrés par chaque écocompteur (période estivale)**



En hiver, les données de l'écocompteur qui relève les passages à la sortie de la combe de la Vogealle sont couplées aux nombres de journées avec des conditions favorables, estimées par le gestionnaire. Le nombre moyen de skieurs par jour favorable a diminué, de 14 en 2022-23 à 8 en 2024.

Le rapport détaillé des écocompteurs est disponible à l'adresse suivante : <http://www.cen-haute-savoie.org/reserve-naturelle/aiguilles-rouges>

## Gestion des sentiers

La gestion des sentiers et le balisage directionnel sont réalisés par la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc. Des échanges réguliers ont lieu entre les équipes de terrain.

En 2024, une journée commune d'entretien des sentiers a eu lieu le 4 septembre. Des agents de la Cie du Mont-Blanc étaient présents. Par ailleurs, le

gestionnaire réalise l'entretien de murets et la canalisation des randonneurs lors de ses tournées quotidiennes, pour limiter la création de nouvelles sentes liées à la divagation des visiteurs.

**Chantier de canalisation des randonneurs, avec la Cie du Mont-Blanc et la CCVCMB -Crédit : CEN74**



## Restauration à la Remuaz

Après l'installation de dispositifs de canalisation des randonneurs en 2023, la restauration des milieux dégradés par les sentes parallèles a fait l'objet d'un chantier sur le secteur de la Remuaz.

L'entreprise d'insertion Champ des Cimes a réalisé le reprofilage du terrain sans l'intervention d'engins. Ensuite, des graines ont été récoltées sur place et disposées sur les zones dégradées. Des filets en toile coco viennent ensuite maintenir les graines en place. Le Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) a accompagné le CEN74 pour la récolte de graines.

Un suivi de la reprise de la végétation sera réalisé à partir de 2025.

La Cie du Mont-Blanc et le Fonds vert de l'État financent ces travaux. Le projet a été réalisé avec l'appui des Consorts des Chéserys.

## Ramassage de déchets

Le gestionnaire réalise le ramassage de déchets lors de ses tournées quotidiennes, notamment à proximité des places de bivouac (papiers toilette en particulier). D'autres acteurs (Consorts des Chéserys, gardiens de refuge notamment) participent à cette mission.

Lors de ces tournées, les agents retirent également les cairns réalisés par les visiteurs qui n'ont pas de lien avec le marquage de sentes et retirent les autocollants publicitaires des poteaux de balisage.

## Gestion du bivouac

Avec l'augmentation de la pratique du bivouac et les dégradations observées sur les sites, une réflexion a été menée pour adapter sa gestion en réserve naturelle. Plusieurs réunions de concertation ont eu lieu, en 2022 et 2023, avec les acteurs pour identifier les différentes possibilités et définir la solution la plus adaptée. Un cadre plus contraignant a ainsi été demandé par plusieurs acteurs. En 2023, un système de déclaration en ligne, à visée pédagogique, a été mis en place. La gestion 2024 découle de cette première expérience.

### Gestion en juillet et août 2024

En 2024, un arrêté préfectoral est venu réglementer la pratique en juillet et août. La réservation est obligatoire, via une plateforme en ligne. Les pratiquants choisissent leur date et leur zone de bivouac parmi les zones tolérées. Ensuite, ils répondent à un quizz sur les bonnes pratiques et la réglementation. Enfin, ils reçoivent par courriel leur réservation, qui peut être contrôlée sur le terrain.

#### Interface cartographique pour la réservation



La plateforme a pu être développée grâce à un financement du « Fonds vert » de l'État.

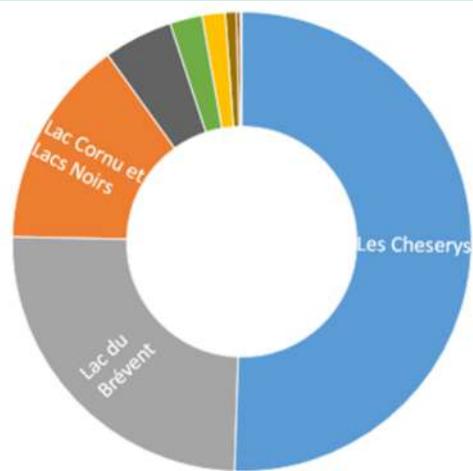
De nombreuses actions d'information, de surveillance et de veille ont été réalisées au cours de l'été.

#### Bilan de cette nouvelle gestion

Dans les secteurs où le bivouac était interdit, notamment les lacs inférieurs des Chéserys, la tranquillité de la faune a été assurée et il n'y a pas eu de dégradation marquée de la végétation.

Le bilan fait état de 4 000 tentes pour 8 500 personnes sur les deux mois. Sur le terrain, le nombre d'infractions observées liées à la pose de tente (camping) reste important mais il a diminué.

## Réservation par secteur dans les RN des Aiguilles Rouges



Certains sites ont atteint le quota plusieurs soirs durant l'été (37/62 pour les Chéserys). Lorsque ce quota était atteint, de nombreux « reports » ont été observés, sur la Flégère ou sur un autre secteur en réserve naturelle jusqu'à peu fréquenté.

Sur le terrain, les pratiquants sont plutôt compréhensifs. Cependant, certains échanges sont tendus lorsque le quota est atteint.

Les retours des utilisateurs sur la plateforme sont globalement positifs. Plusieurs améliorations, pour faciliter son utilisation, sont prévues pour 2025.

#### Communication

La communication a été réalisée conjointement par le gestionnaire, la collectivité, l'office de tourisme et d'autres acteurs comme la Cie du Mont-Blanc et les gestionnaires de refuge.

#### Affiche (CCVCMB) et panneau d'information de la nouvelle réglementation du bivouac



## PARTAGER

Aimer, découvrir, apprendre, respecter... Les réserves naturelles sont ouvertes au public et entraînent les visiteurs bien au-delà de l'émerveillement et de la contemplation. Les éducateurs à l'environnement proposent une découverte de cette nature intrigante et complexe et aident toutes les générations à prendre conscience de l'importance de la biodiversité dans nos vies. Car comprendre, c'est faire un pas de plus vers la protection de ces espaces extraordinaires !



## Accueillir, sensibiliser et informer

Le partenariat avec la Communauté de Communes de la vallée de Chamonix-Mont-Blanc s'opère à travers une convention de coopération pour assurer l'animation et la sensibilisation du grand public, des scolaires et des socio-professionnels.

### Animations scolaires et grand public

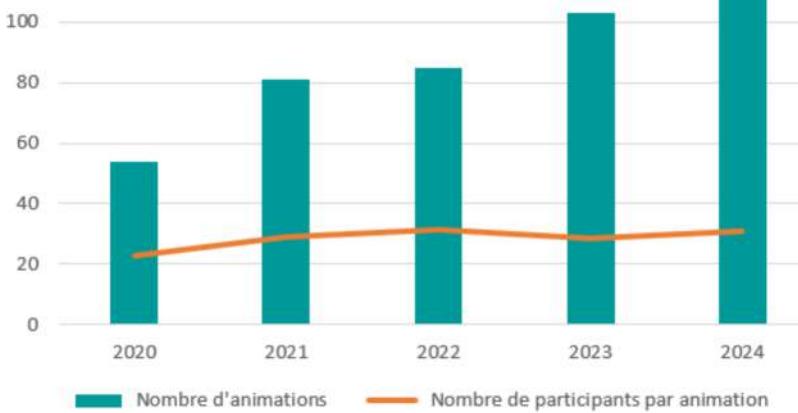
Un programme varié est proposé aux habitants et vacanciers. La Communauté de Communes assure la coordination et l'ARNAR et le CEN74 participent au programme.

En 2024, **79 animations grand public** ont été organisées : sorties et conférences en hiver et printemps, programme estival (avec sorties, conférences et animations famille au chalet du col), animations en refuge, stands... La semaine de la nature a regroupé de nombreuses animations début août.

La CCVCMB a assuré des animations scolaires au col des Montets ou dans les classes. Au total, **36 classes** ont pu en bénéficier, soit 568 élèves. D'autres animations à destination des enfants ont été réalisées (MJC, crèche...).

Le nombre total d'animations s'élève à 108 avec en moyenne 30 participants par animation.

### Nombre et portée des animations sur la période 2020-2024



### Sensibilisation sur le terrain

Le CEN74 assure la mission d'information sur le terrain, pour expliquer la réglementation, les opérations de suivi et de gestion réalisées ou encore répondre aux questions du public. Le nombre de personnes touchées par cette sensibilisation est difficile à estimer, mais il concerne près de 5 000 personnes.

Les animateurs nature de la CCVCMB ont assuré 21 demi-journées de sensibilisation sur le terrain, secteur Brévent, avec une moyenne de 80 interventions par jour.

### Programme de la semaine de la nature

Credit : CCVCMB



### Conférence lacs sentinelles

Credit : CEN74



### Animation familles au col des Montets

Credit : CCVCMB



### Sensibilisation sur le terrain

Credit : CEN74





## Les 50 ans de la Réserve Naturelle des Aiguilles Rouges

Pour marquer cet anniversaire, trois évènements ont été organisés en collaboration avec la CCVCMB et les partenaires :

- le 20 mai, évènement d'ouverture au col des Montets, avec sortie découverte puis temps officiel
- Semaine de la nature du 30 juillet au 4 aout, avec sorties et conférences
- Le 5 octobre, grand évènement sur le thème de la science au Majestic à Chamonix « La Nature rencontre la science ».

**Programme** de cette journée du 5 octobre, très diversifié, avec plusieurs animations en simultané : tables rondes, conférences, stands, animations enfants, ateliers, spectacle (cf. photos ci-contre).

**Intervenants** à l'introduction : Éric Fournier, Luc Terraz, Emmanuel Michau, Xavier Roseren, Rémy Darroux (sous-préfet de Bonneville)

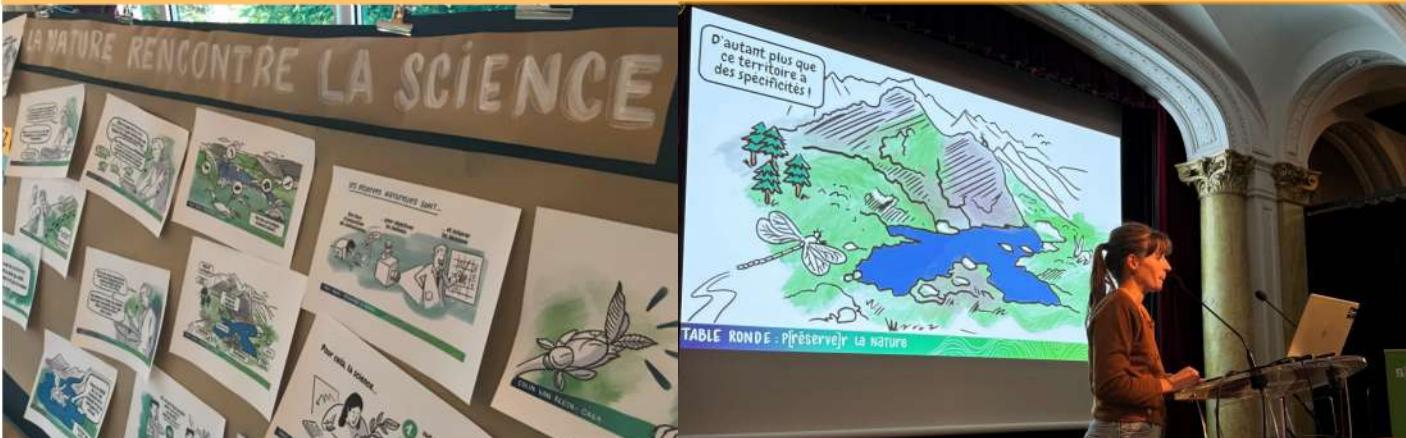
Table ronde P(réserve)r la nature, avec Thierry Lebel, Luc Terraz, Jérôme Poulenard, Marion Guitteny.

**Partenaires de l'évènement** : CCVCMB, Commune de Chamonix, CREA Mont-Blanc (20 ans de Phénoclim), ARNAR, ONF

**Bilan global** : les participants et intervenants se sont tous montrés très enthousiastes à l'issue de la journée. Le nombre de participants a été évalué à 350 personnes, dont beaucoup sont restés pour plusieurs interventions. Le soleil était très présent cette journée, ce qui n'a malheureusement pas été propice à une journée en salle.

Une **nouvelle exposition**, réalisée avec la CCVCMB, montre en image l'évolution des paysages et des activités après 50 ans de création de la réserve naturelle. Plusieurs personnes ont répondu à l'appel à photos anciennes. Ces photos anciennes ont été exposé dès le mois de mai au col des Montets. Des photos ont été prises avec les mêmes points de vue à l'été. L'exposition (avant/aujourd'hui) a été installée le 5 octobre lors de la journée « la Nature rencontre la science » puis à la maison de village d'Argentière à l'automne.

## Synthèse dessinée de la journée, par Solène Dargaud —Crédit Solène Dargaud, CCVCMB





## ***Focus - Interventions auprès des socio-professionnels***

Les acteurs socio-professionnels sont souvent présents sur le territoire des réserves naturelles et ils sont des relais d'information des principaux messages à destination des visiteurs. Ainsi, le gestionnaire réalise des interventions auprès de ces publics particuliers. En 2024, ils ont fait l'objet d'une intervention du gestionnaire : les stagiaires du CNISAG (centre de formation du PGHM), les AeM (lac Académie), certains stagiaires de l'ENSA, certains salariés de l'Office de Tourisme.

## **Espaces d'accueil du public**

### **Chalet du col des Montets**

Le chalet du col des Montets accueille de nombreux visiteurs chaque année grâce à l'implication de la commune de Chamonix, de la Communauté de Communes et de l'ARNAR. L'animateur, les stagiaires-animateurs et le personnel d'accueil accompagnent les visiteurs dans l'exposition et les informent sur le patrimoine naturel ou leur randonnée.

En 2024, le chalet a été ouvert 147 jours, du 6 mai au 15 septembre. La fréquentation est estimée à 40 000 personnes, soit une moyenne de plus de 300 personnes par jour.

Les gardes-techniciens ont réalisé plusieurs demi-journées de formation pour les stagiaires-animateurs de l'ARNAR.

La CCVCMB pilote la rénovation de la scénographie du sous-sol. Asters-CEN74 a participé aux réunions sur les contenus de cette exposition.

### **Maison de village d'Argentière**

Le bureau de l'équipe des réserves naturelles des Aiguilles Rouges est situé au 2ème étage de ce bâtiment ouvert au public.

Asters-CEN74 participe à l'animation du lieu : stand nature pour la fête de la transhumance, conférences en hiver et en été et l'exposition photo des 50 ans de la réserve naturelle des Aiguilles Rouges a été installée en fin d'année.



**Exposition du chalet du col des Montets** - Crédit : CCVCMB



**Exposition 50 ans de la RNAR, maison de village d'Argentière** - Crédit : CEN74



## ***Focus - Chamonix photo festival***

Pour la 2ème édition de ce festival qui a lieu fin octobre, la CCVCMB et Asters-CEN74 ont réalisé une intervention sur les réserves naturelles et tenu un stand de sensibilisation.

Le gestionnaire a également participé à l'exposition sur le bouquetin en proposant le contenu de 3 panneaux pédagogiques sur l'espèce, à partir des panneaux réalisés dans le cadre du projet ALCOTRA LEMED-IBEX.

# Communiquer

## Réseaux sociaux

L'objectif des pages facebook et instagram « Réserves naturelles nationales des Aiguilles Rouges » est de sensibiliser aux bonnes pratiques et d'informer sur les animations nature, les actions de gestion réalisées et plus globalement sur le patrimoine naturel.

Chiffres 2024 : la page Facebook est suivie par **5 015 abonnés**. La couverture totale des 49 publications est de 322 194 personnes. La page Instagram compte **1 140 abonnés**, pour une couverture totale de 24 835 personnes des 27 publications de 2024.

## Vidéo de sensibilisation—CCVCMB

Radio Mont-Blanc a réalisé, pour la CCVCMB, une vidéo de sensibilisation et modification des comportements dans les réserves naturelles nationales des Aiguilles Rouges.

## Sensibilisation - gares de remontées mécaniques—CMB

De nouveaux panneaux de sensibilisation ont pris place dans les gares de la Flégère et de Charamillon. Les photos sont accompagnées d'un texte court de sensibilisation, réalisé par la Cie du Mont-Blanc et Asters-CEN74. Une vidéo projetée sur l'écran de la gare de la Flégère a également été réalisée cette année.

## Publication sur la faune

Credit : CEN74

Réserve naturelle nationale des Aiguilles Rouges

Publié par Laurent Delorme

28 mai 2024 ·

[PRINTEMPS PÉRIODE SENSIBLE FAUNE SAUVAGE]

Le printemps, temps des naissances pour beaucoup d'espèces, est une période très sensible pour la faune sauvage.

RAPEL : dans la réserve naturelle les chiens sont interdits,

hors réserve naturelle et en forêt les chiens doivent être tenus en laisse (jusqu'au 30 juin).

En voir plus



## Vidéo de sensibilisation

Credit : Radio Mont-Blanc



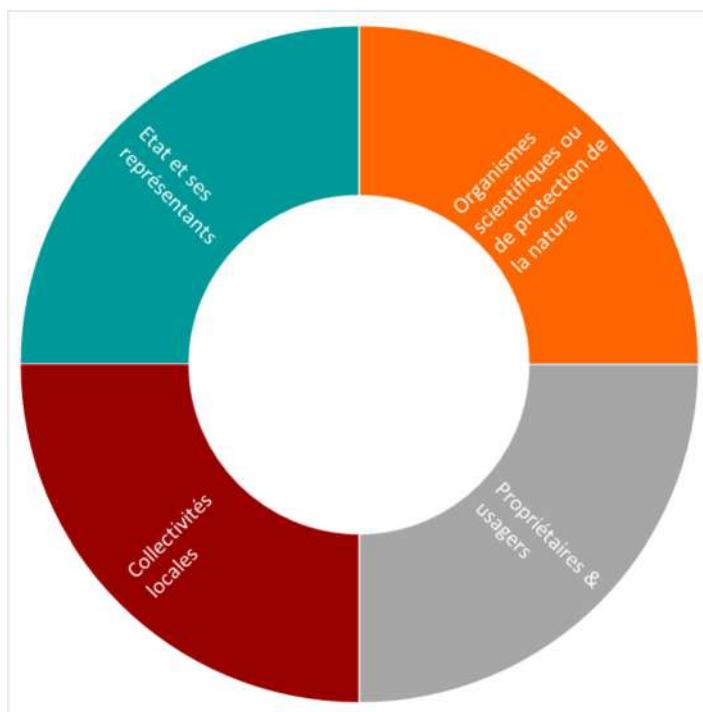
Presse et radio	Date	Titre / détails
Le Dauphiné Libéré	3 janvier	Une projection et une discussion sur la piste du loup Une sortie nature en mode survie
Le Dauphiné Libéré	21 mai	La réserve naturelle des Aiguilles rouges a fêté ses 50 ans
Le Dauphiné Libéré	19 juillet	Fréquentation touristique : la vaste problématique chamoniarde
Radio MontBlanc	26 juillet	Haute-Savoie : des contrôles en pleine nature pour garantir la préservation de l'environnement
Le Dauphiné Libéré	8 août	Surtourisme : le maire de Chamonix veut un tourisme durable
Le Dauphiné Libéré	9 aout	L'évènementiel de la vallée remet en question sa propre écologie
Le Dauphiné Libéré	15 aout	Le bivouac régulé dans les réserves naturelles du Pays du Mont-Blanc
France 3	23 aout	Rhône-Alpes, journal de 12h : Bivouac en réserve naturelle
France info	27 aout	« Ce n'est pas tolérable », la vallée de Chamonix-Mont-Blanc réglemente le bivouac face à la surfréquentation de ses réserves naturelles
Radio MontBlanc	3 octobre	Dame nature : anniversaire des Aiguilles Rouges et fête de la science à Chamonix
Le Dauphiné Libéré	3 octobre	Une journée spéciale pour les 50 ans de la réserve naturelle des Aiguilles Rouges
Le Dauphiné Libéré	5 octobre	Dans les réserves naturelles, il faut agir encore plus pour la préservation
Le Dauphiné Libéré	8 octobre	Quelle doctrine pour la gestion des espaces naturels?
Globule radio	17 dé-cembre	Interview de Marion GUITTENY, conservatrice des réserves naturelles du massif des Aiguilles Rouges - Asters-CEN74

# GOUVERNANCE

Les réserves naturelles nationales de Haute-Savoie ont été créées à l'initiative de l'Etat. Celui-ci en délègue la gestion, par convention, au Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie. Plusieurs instances participent à la gouvernance de la réserve naturelle. Elles pilotent son activité ou proposent des opérations à mener. Elles aident à l'instruction des demandes d'activités en réserve naturelle et émettent des avis pour éclairer les décisions de l'Etat. Elles animent des réflexions ou des programmes scientifiques.

## Le Comité consultatif

Il est présidé par le préfet de la Haute-Savoie et composé de 4 collèges de représentation égale. Il a été nommé pour 5 ans, par arrêté en date du 28 novembre 2022



Véritable **parlement local**, cette instance est chargée de suivre et d'évaluer la gestion et d'exprimer un avis sur toutes les décisions concernant les réserves naturelles. Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut demander au gestionnaire des réserves naturelles la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve.

Il se réunit au minimum une fois par an. La DDT74 en assure le secrétariat.

En 2024, il s'est réuni le **13 décembre** à Chamonix.

## Le Comité consultatif restreint

Il est composé du gestionnaire des réserves naturelles, d'un membre au moins du comité scientifique et de plusieurs membres du comité consultatif.

Il a pour rôle d'émettre un avis sur les demandes d'activités en réserve naturelle (travaux, manifestations sportives, activités scientifiques).

Asters-CEN74 en assure le secrétariat.

## Le Comité Scientifique des Réserves Naturelles de Haute-Savoie

Il apporte une réflexion et une validation scientifique des études conduites dans les réserves naturelles et facilite l'émergence de nouveaux projets de recherche.

Il est présidé par Jérôme Poulenard, pédologue à l'université Savoie-Mont-Blanc.

Asters-CEN74 en assure le secrétariat.

La réunion plénière a eu lieu le 14 mars 2024 et les trois commissions biodiversité, vie locale et géosystèmes se sont réunis les 16 et 17 décembre.

Les membres du Comité scientifique se sont investis dans plusieurs travaux sur les réserves naturelles du massif des Aiguilles Rouges en 2024 :

- poursuite de l'étude du permafrost et d'un éboulement dans le vallon de Barre, par Ludovic Ravanel ;
- impacts de la baignade dans les lacs d'altitude.



## L'équipe des réserves naturelles du massif des Aiguilles Rouges

En 2024, elles et ils ont œuvré pour les réserves naturelle des Aiguilles Rouges :

### Équipe dédiée :

- Marion Guitteny, conservatrice
- Laurent Delomez, garde-technicien
- Thomas Michel, garde-technicien saisonnier
- Rémy Perin, garde-technicien saisonnier
- Maxime Boutigny, éco-garde saisonnier
- Margot Pitel, éco-garde saisonnière
- Laura Aubert, éco-garde saisonnière

### Coordination et appui scientifique ou technique :

- Nila Souprayen-Cavery, responsable du service « RN74 »
- Rémy Dolques, Geoffrey Garcel, Julien Heuret et Capucine Pernelet, gardes-techniciens des RN74 ;
- Christelle Bakhache, Marine Lemaire et Juliette Buret, chargées d'études « Sports de nature » ;
- Carole Birck, Raphaëlle Napoléoni, Sébastien Waterlot et Jacques Mourey, chargé(e)s de missions scientifiques ;
- Olivier Billant, chargé d'études « Flore-habitats » ; Bernard Bal, chargé de missions « Bases de données » ;
- Marie Ferré et Clara Héritier, chargée de communication ; François Panchaud, chargé de missions « Éducation à l'environnement » ;

Caroline Gehant, Frank Miramand et Lucie Rousselot, animateur.trices

### Services supports :

Direction, comptabilité, administratif, projets européens, SIG.

### Communauté de Communes (CCVCMB) et ARNAR :

- Alex Bruneau, Jolan Bérard et Léo Pierre, animateurs nature
- Camille Bannes, responsable du service « Espaces naturels »
- Thomas Geiler, animateur à la CCVCMB
- Les 10 stagiaires-animateurs et les bénévoles de l'ARNAR

## Bilan social de l'équipe dédiée

- 2 CDI
- 5 contrats saisonniers (CDD)



# BUDGET

Pour mener les opérations prévues par le plan de gestion et validées par le Comité consultatif, le gestionnaire bénéficie d'une dotation de l'Etat et se charge de mobiliser des cofinancements auprès de partenaires publics ou privés. Le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie est une association à but non lucratif réalisant des missions d'intérêt général. A ce titre, il peut solliciter des financements publics par exemple auprès des collectivités locales. Les comptes d'Asters-CEN74 sont contrôlés par un commissaire aux comptes.

## Clés de lecture

### Les missions du gestionnaire

La convention de gestion lie l'Etat et le gestionnaire et détermine les missions à réaliser pour ces aires protégées pour une durée de 5 ans. **Protéger, gérer, connaître et partager sont les champs d'action du gestionnaire.**

10 missions sont identifiées, dont 7 prioritaires et 3 secondaires :

#### Missions et domaines d'activités prioritaires

- Surveillance du territoire et police de l'environnement  
*Faire respecter la réglementation*
- Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel  
*Mener des inventaires et suivis*
- Conseil, études et ingénierie  
*Elaborer des documents de gestion, conventions, stratégie...*
- Interventions sur le patrimoine naturel  
*Entretenir ou restaurer les milieux naturels*
- Création et entretien d'infrastructures d'accueil  
*Créer et entretenir les mobiliers signalétiques ou pédagogiques*
- Suivi et évaluation des actions
- Management et soutien  
*Fonctionnement général, gestion, relationnel avec les instances et partenaires de la RNN*

#### Actions complémentaires

- Participation à la recherche  
Collaborer avec des universités, des centres de recherches ou des laboratoires
- Prestations d'accueil et d'animation  
Développer des activités pédagogiques, sensibiliser et informer le public dans le souci de la préservation du patrimoine en gestion
- Production de supports de communication et de pédagogie  
Produire tout support nécessaire pour soutenir les missions de gestion et de sensibilisation

Le budget est présenté selon ces missions, numérotées de 1 à 10 pour plus de facilité (1 étant la surveillance, 10 la communication).

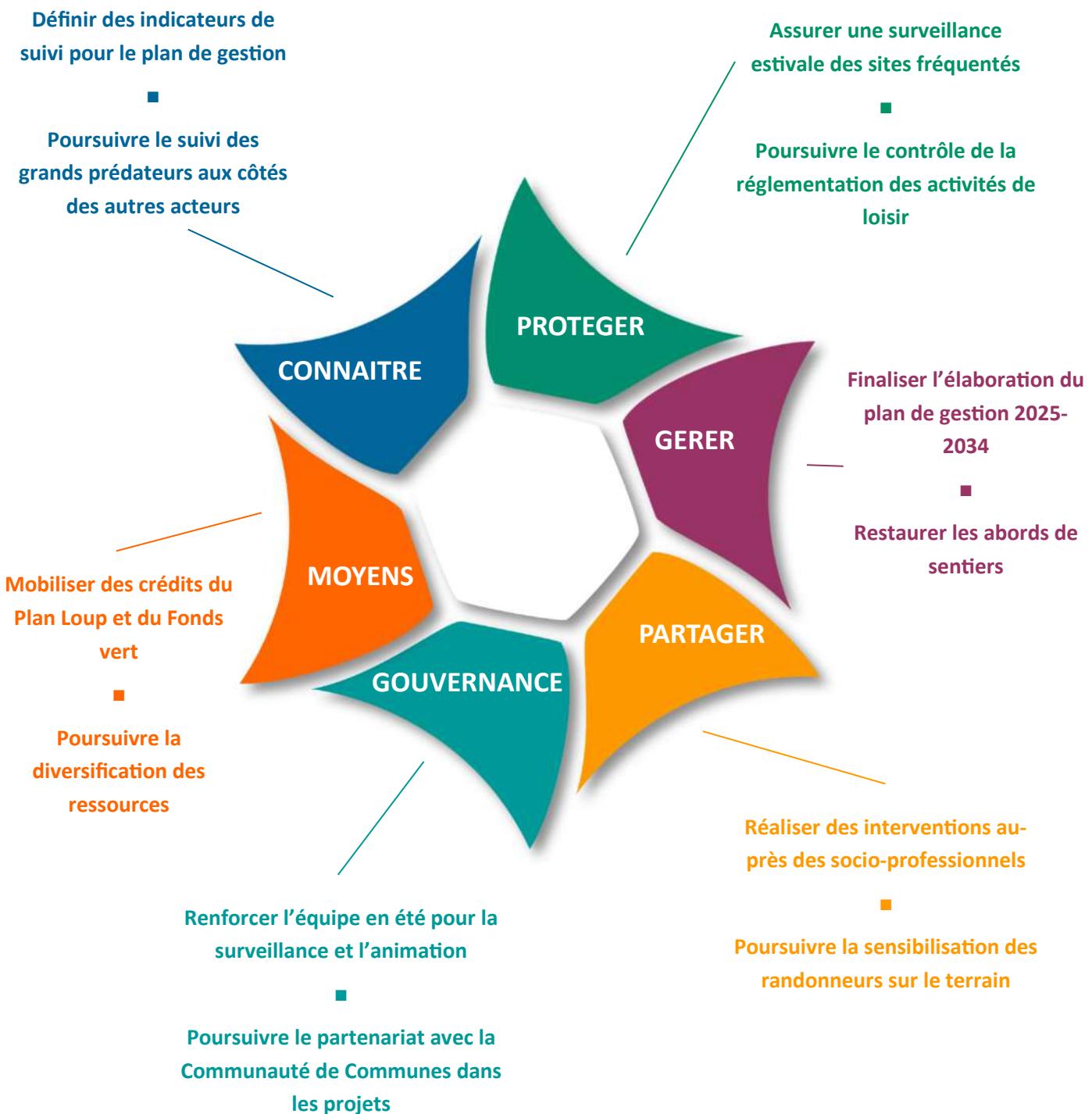
### Quelques points de compréhension pour le budget 2024

L'année 2024 a été marquée par le maintien du budget de l'État (DREAL AuRA), plus important depuis 2021. Cela permet de prendre en compte l'augmentation des salaires. Les crédits complémentaires pour l'Education à l'Environnement et au Développement Durable ont permis l'emploi de deux éco-gardes-animateurs pour faire face à l'afflux de fréquentation.

Les réserves naturelles ont été bénéficiaires de deux projets Fonds vert pour la restauration des sentiers (secteur Remuaz), l'amélioration de la mise en place des zones de quiétude hivernale et l'amélioration des moyens matériels avec l'achat d'un nouveau véhicule.

# PERSPECTIVES

2025 sera une année active avec la finalisation du nouveau plan de gestion et les réflexions qui seront liées (gestion de la fréquentation, communication des sites...). De plus, les actions de sensibilisation, de prévention et de surveillance se poursuivront pour faire face à la très forte fréquentation.



# PARTENAIRES

Nombreux sont celles et ceux qui s'investissent aux côtés du Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie, pour les réserves naturelles et la protection de leur patrimoine d'exception. Leur implication fait vivre les territoires, ouvre le champ des possibles, consolide les projets, facilite l'intégration des aires protégées dans leur tissu local. Ils soutiennent les projets financièrement ou apportent leur compétence technique. Que tous en soient chaleureusement remerciés !

Parmi les nombreux acteurs engagés pour leur territoire, citons particulièrement les partenariats suivant :

- La **Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc**, qui mène de nombreuses actions d'éducation à l'environnement. la convention Asters-CEN74-CCVCMB pour l'animation des réserves naturelles est en cours de renouvellement.
- La **Commune de Chamonix** met à disposition d'Asters-CEN74 un bureau partagé dans la Maison de village d'Argentière.



Avec le soutien de :



Le gestionnaire des réserves naturelles s'implique aussi dans ces réseaux :

- Réserves Naturelles de France (RNF)
- Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN)
- Réseau Alpin des Espaces Protégés (ALPARC)
- Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM)
- Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)
- Mission interservices Eau & Nature (MISEN74)





## Lexique

**ARNAR** : Association des Réserves Naturelles des Aiguilles Rouges

**CCVCMB** : Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc

**CD74** : Conseil Départemental de Haute-Savoie

**Asters-CEN74** : Asters, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie

**DDT74** : Direction Départementale des Territoires de Haute-Savoie

**DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

**MAEC** : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

**OFB** : Office Français pour la Biodiversité

**ONF** : Office National des Forêts

**PAEC** : Projet Agro-Environnemental et Climatique

**PAF** : Plan d'aménagement Forestier

**RN / RNN** : Réserve Naturelle / Nationale

**UICN** : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

## Liste des annexes

- **Annexe 1 : tableau de suivi de la réalisation des opérations de gestion**
- **Annexe 2 : tableau des demandes d'autorisation déposées en 2024**
- **Annexe 3 : tableau de répartition du temps selon les missions**
- **Annexe 4 : organigramme du Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie**
- **Annexe 5 : tableau des dépenses et recettes 2024**
- **Annexe 6 : tableau des dépenses et recettes prévisionnelles 2025**

## Les réserves naturelles de Haute-Savoie :

- 9 réserves naturelles nationales
- 22 000 ha protégés
- 1 gestionnaire unique pour mutualiser les moyens
- Des dizaines de structures associées



### Publication

**Rédaction :** Marion Guitteny

**Mise en page et édition :** Cécile Georget

**Crédits photographiques :** Julien Heuret,  
Geoffrey Garcel, Marion Guitteny,  
Laurent Delomez, Capucine Pernelet, Alex  
Bruneau, Maxime Boutigny, CCVCMB

*Ne pas jeter sur la voie publique*

ASTERS - CEN74 ■

60 av. de Novel - ANNECY 74000 ■

[www.cen-haute-savoie.org](http://www.cen-haute-savoie.org) ■